



72^e session de l'Assemblée générale

3^e Commission

Point 28 de l'ordre du jour

Promotion de la femme **Advancement of Women**

New York, le 5 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Adopté il y a maintenant deux ans, l'Agenda 2030 pour le développement durable représente une opportunité inédite d'agir collectivement en vue de la réalisation de l'égalité des sexes et des droits de toutes les femmes et toutes les filles, y compris celles qui subissent des discriminations multiples. Dans sa première Stratégie de politique étrangère sur l'égalité des genres et les droits des femmes, publiée le mois dernier, la Suisse réaffirme son engagement prioritaire à cet égard.

Comme le souligne le Rapport du Secrétaire général, **les femmes et les filles en milieu rural** jouent un rôle essentiel afin d'assurer la pérennité des ménages et des communautés ainsi que pour participer à l'amélioration des moyens de subsistance. Elles apportent une contribution importante à la production agricole, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la gestion des terres et des ressources naturelles, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique. Bien qu'elles soient aussi productives que les hommes, les femmes rurales font face à de considérables discriminations, notamment concernant l'accès à la propriété et à la terre, aux ressources productives et aux services financiers. En Suisse, par exemple, les exploitations agricoles sont la plupart du temps transmises encore aux fils, ceci par tradition, et non de par la loi. Nous devons tous intensifier nos efforts pour accroître l'indépendance économique des femmes en milieu rural et leur participation au développement rural, à la gouvernance et à la prise de décisions à tous les niveaux. Pour y parvenir, il est nécessaire

d'alléger la charge disproportionnée qu'elles assument en matière de tâches familiales et de travail domestique non rémunérés.

La Suisse soutient des projets, tant au niveau national qu'international, portant sur le renforcement de la présence et du rôle des femmes au sein des organisations agricoles. De nombreuses démarches sont entreprises afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des femmes dans l'agriculture et à susciter une prise de conscience des défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, en particulier en ce qui concerne leur rôle, leur statut juridique et leur protection sociale. A travers nos programmes de coopération internationale, nos actions se concentrent sur le développement des infrastructures rurales, l'amélioration des systèmes d'eau et d'assainissement, l'introduction de technologies agricoles innovantes et d'énergies propres, contribuant ainsi à réduire le temps dédié au travail non rémunéré.

En ce qui concerne la santé, le rapport fait état du **manque d'informations et de connaissances des femmes rurales sur la santé sexuelle et reproductive et des droits y relatifs**, en particulier chez les jeunes. L'accès aux informations et aux services de santé sexuelle et reproductive de qualité peut réduire le nombre de mariages précoces, augmenter les chances des femmes et des adolescentes de terminer leurs études et de sortir de la pauvreté. Pour la Suisse, il est nécessaire de promouvoir l'intégration de services de santé sexuelle et reproductive dans les soins de santé de base, afin de garantir leur accessibilité, sans discrimination. Il importe de proposer une gamme de services complète, qui permette de choisir librement ceux qui répondent au mieux aux besoins. La Suisse est déterminée à faire avancer le dialogue politique dans ce domaine en se fondant sur une approche basée sur les droits ainsi que sur des données concluantes.

Monsieur le Président,

La Suisse constate enfin avec inquiétude que **les femmes et les filles handicapées** font face à des difficultés particulières et à des **formes multiples et croisées de discrimination** dans des domaines tels que l'accès à l'éducation, à un emploi décent, ainsi qu'à des services de santé de qualité et adaptés à leurs besoins spécifiques, y compris en matière de santé sexuelle et reproductive. Il est essentiel que des mesures concrètes soient mises en place afin de lutter contre les stéréotypes et la stigmatisation qu'elles subissent. Cela permettrait de garantir leur participation dans tous les domaines de la vie, afin que leurs besoins, leurs priorités et leurs droits soient pleinement pris en compte.

Je vous remercie.

Mr Chair,

The 2030 Agenda for Sustainable Development, which was adopted two years ago, represents an unprecedented opportunity to work together to achieve gender equality and recognition of the rights of all women and all girls, including those subject to multiple forms of discrimination. In its first foreign-policy strategy on gender equality and women's rights, published last month, Switzerland reaffirmed the high priority it accords to this issue.

As the Secretary-General's report points out, **women and girls in rural areas** play a critical role in ensuring the sustainability of both households and communities and in helping to improve their livelihood. They contribute significantly to agricultural production, food security and nutrition; land and natural resource management; and adaptation to climate change. Although they are just as productive as men, rural women face numerous forms of discrimination, particularly with regard to their access to property and land, productive resources and financial services. In Switzerland, for example, farms are usually inherited by sons. This is the case because of tradition, and not by law. We must all redouble our efforts to increase rural women's economic independence and participation in rural development, governance and decision-making at all levels. To achieve this, it is necessary to reduce the burden of unpaid care and domestic work that they still bear disproportionately.

Switzerland supports projects, both at the national and international level, aimed at strengthening the presence and role of women within agricultural organisations. Numerous steps are being taken to inform the public of the importance of women in agriculture and to raise awareness of the specific challenges they face, especially regarding their role, their legal status and social protection. Through our international cooperation programmes, we focus our actions on developing rural infrastructure, improving water and sanitation systems and introducing innovative farming technology and clean energy. These actions help to reduce the amount of time spent on unpaid work.

In the area of health, the report identified **a lack of information and knowledge about sexual and reproductive health and rights among rural women**, especially among the youth. Access to information and to high-quality sexual and reproductive health services can reduce the incidence of early marriage and increase women and adolescent girls' opportunities to complete their studies and to escape poverty. In Switzerland's view, it is necessary to promote the integration of sexual and reproductive health services into basic health care so that access to them cannot be denied as a result of discrimination. A comprehensive range of services should be available so that women and girls can freely choose the ones that best meet their needs. Switzerland is determined to move the policy dialogue in this area forward through a rights-based and evidence-based approach.

Mr Chair,

Switzerland notes with concern that **women and girls with disabilities** face particular difficulties and **multiple and intersecting forms of discrimination** in such areas as access to education, a decent job and high-quality health services that meet their specific needs, including in the area of sexual and reproductive health. Concrete measures must be taken to combat the stereotypes and stigma they suffer. This will ensure that they can participate in all spheres of life, so that their needs, priorities and rights are fully taken into account.

Thank you.